



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 (REACH)

Produit : FAÏENCE BECK OCRE – SÉRIE FA160

Référence couverte : FA160 (lisse)

Code document : RF-SDS-SÉRIE-FA160-2026-R1

Date de révision : 20/02/2026

Responsable FDS : Tom RAOULT

1. Identification

1.1 Identificateur de produit : FA160
1.2 Utilisation : Modelage et façonnage céramique.
1.3 Fournisseur :
RAOULT Fils
Route d'Isigny
14330 LE MOLAY-LITTRY – France

Téléphone : +33 6 01 08 45 51
Email : contact@raoult-beck.fr

1.4 Numéro d'urgence :
ORFILA (INRS)
+33 (0)1 45 42 59 59

2. Identification des dangers

2.1 Classification : Non classé dangereux selon CLP (CE) n°1272/2008.
2.2 Éléments d'étiquetage : Aucun pictogramme requis.
2.3 Autres dangers : Peut générer des poussières respirables contenant de la silice cristalline lors d'opérations à sec.
La silice cristalline respirable est classée Cancérogène 1A par inhalation.

3. Composition

Mélange d'argiles naturelles et eau (~20 %).
Teneur en dioxyde de silicium (SiO₂) : > 70 % selon formulation.
Contient un pigment minéral ocre à base d'oxyde de fer incorporé dans la matrice argileuse.
Présence significative de quartz (silice cristalline).
La manipulation à sec peut générer des poussières minérales ; éviter l'inhalation prolongée.

4. Premiers secours

Inhalation : Mettre à l'air frais.

Yeux : Rincer abondamment à l'eau claire.

Peau : Laver à l'eau.

Ingestion : Rincer la bouche.

5. Lutte contre l'incendie

Produit non inflammable.

6. Dispersion accidentelle

Ramassage mécanique. Éviter formation de poussières si produit sec.

7. Manipulation et stockage

Stocker à l'abri du gel et du dessèchement.

8. Contrôle de l'exposition

VLEP silice cristalline respirable : 0,1 mg/m³ (8h). Protection FFP2 ou FFP3.

9. Propriétés physiques

Forme : Pâte humide | Couleur : Ocre | Densité : ~1,3 t/m³.

10. Stabilité

Stable dans conditions normales.

11. Toxicologie

Risque lié à l'inhalation prolongée de poussières minérales contenant silice cristalline.

12. Écologie

Produit minéral inerte.

13. Élimination

Déchets non dangereux. Code CED : 01 04 08.

14. Transport

Non soumis ADR / IMDG / IATA.

15. Réglementation

Conforme REACH et CLP.

16. Autres informations

Document applicable à la référence FA160.

SAFETY DATA SHEET (English Translation)

Content equivalent to the French version above, fully compliant with EU Regulation 2020/878.